

Avis Technique 5/02-1672*01 Mod

Modificatif à l'Avis Technique 5/02-1672

*Revêtement d'étanchéité monocouche en PVC plastifié armé
sous protection lourde*

*Revêtement d'étanchéité
de toitures*

Roof waterproofing system

Dachabdichtung

Trocal® SGmA sous lestage

Titulaire : Sika SA
Direction Activité Membranes
84 rue Édouard Vaillant
BP 104
F-93351 Le Bourget Cedex

Tél. : 01 43 11 11 11
Fax : 01 43 11 11 10
E-mail : contact@sika-trocal.fr
Internet : www.sika-trocal.fr

Usines : Troisdorf (Allemagne)
Düdingen (Suisse)

Distributeur : Sika SA
Direction Activité Membranes

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 5
Toitures, couvertures, étanchéités

Vu pour enregistrement le 20 décembre 2005



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » a examiné, le 19 septembre 2005, le revêtement d'étanchéité de toitures Trocal® SGmA sous lestage fabriqué et commercialisé par la société Sika SA. Le présent document, modificatif à l'Avis Technique 5/02-1672, auquel est annexé le dossier technique établi par le demandeur amendé par une nouvelle disposition relative au pare-vapeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 5 « Toitures, Couvertures, Étanchéités » sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Se reporter à l'Avis Technique 5/02-1672.

Le modificatif concerne l'ajout d'une disposition relative à la périmétrie du pare-vapeur, lorsque le relief est en maçonnerie conforme à la NF P 10-203 (réf. DTU 20.12).

2. Identification

Se reporter à l'Avis Technique 5/02-1672.

2. AVIS

Se reporter à l'Avis Technique 5/02-1672.

Conclusions

Appréciation globale

Se reporter à l'Avis Technique 5/02-1672.

Validité

Jusqu'au 31 décembre 2007.

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Ajout au paragraphe 3 de l'Avis Technique 5/02-1672 :

- 4) Pour harmoniser les spécifications des Avis Techniques avec la nouvelle disposition de la norme NF P 84-204-1 (réf. DTU 43.1) de novembre 2004 relative au traitement périphérique de l'écran vapeur, le *paragraphe 3.1* du Dossier Technique a été complété.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 5
E. SALIMBENI

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
C. DUCHESNE

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Généralités

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

2. Destination et composition

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

3. Pare-vapeur

Ajout au § 3 de l'Avis Technique 5/02-1658 :

3.1 Mise en œuvre du pare-vapeur Sikavap® F

Ajout au § 3.1 de l'Avis Technique 5/02-1671 :

Dans le cas d'un isolant placé sous le revêtement d'étanchéité, et lorsque le relief est en maçonnerie, la continuité du pare-vapeur avec le relevé d'étanchéité doit être assurée au niveau des relevés d'étanchéité, qu'ils soient eux-mêmes isolés ou non.

Cette continuité de l'écran vapeur et des relevés doit être assurée conformément aux spécifications de la norme NF P 84-204-1-1 (réf. DTU 43.1), lorsque les pare-vapeur sont réalisés selon cette norme.

Cas particulier du verre cellulaire : la pose est faite sans pare-vapeur conformément au Document Technique d'Application de l'isolant.

Cas général de relevés avec arrêt mécanique en tête

a) Un cordon butyle type Igas® Profilé, de largeur 11 mm, est déposé entre pare-vapeur et maçonnerie, entre pied de relevé et fixation mécanique, puis on rabat le pare-vapeur sur l'isolant. On dépose un second cordon butyle entre le pare-vapeur et la sous-face de la membrane d'étanchéité (surfaces sèches et propres).

Dans le cas de relevés de hauteurs inférieures à 500 mm, possibilité de remontée du pare-vapeur sur le relevé, jusqu'à l'arrêt en tête, maintenu temporairement par cordon butyle, puis fixé avec la membrane d'étanchéité et l'arrêt en tête.

b) Traitement des angles :

- Angles rentrants : le pare-vapeur est replié et les plis jointoyés à l'aide du cordon butyle.
- Angles sortants : le pare-vapeur est découpé en pièces assemblées avec le cordon butyle.

Nota

Le jointoiement des raccordements du pare-vapeur est réalisé sur des surfaces propres et sèches.

Le cordon est appliqué sur un béton sec et dépoussiéré.

Bien écraser par marouflage les parties à assembler.

3.2 Mise en œuvre de l'isolation thermique

Se reporter à l'Avis Technique 5/02-1672.

4. Mise en œuvre

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

5. Pose de la feuille Trocal® SGmA en partie courante

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

6. Protections des parties courantes

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

7. Traitement des relevés d'étanchéité

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

8. Noues

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

9. Traitement des points particuliers

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

10. Matériaux d'étanchéité

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

11. Fabrication et contrôles des feuilles

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

12. Autres matériaux en feuilles

Annule et remplace le dernier alinéa du § 12.1 de l'Avis Technique 5/02-1672 :

Le jointoiement est réalisé avec le cordon adhésif préfabriqué Igas® Profilé, cordon mastic plastique préformé adhésif double face à base de caoutchouc butyl.

Section du cordon Igas® Profilé : 11 × 3,5 mm.

Cartons de 20 rouleaux, longueur 11 ml.

Également, ce cordon mastic Igas® Profilé se substitue au cordon adhésif Gutta R dans tous les autres cas de l'Avis Technique.

13. Autres accessoires

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

B. Résultats expérimentaux

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

C. Références

Cf. Avis Technique 5/02-1672.

Tableaux et figures du Dossier Technique

Annule et remplace la figure 12 de l'Avis Technique 5/02-1672 :

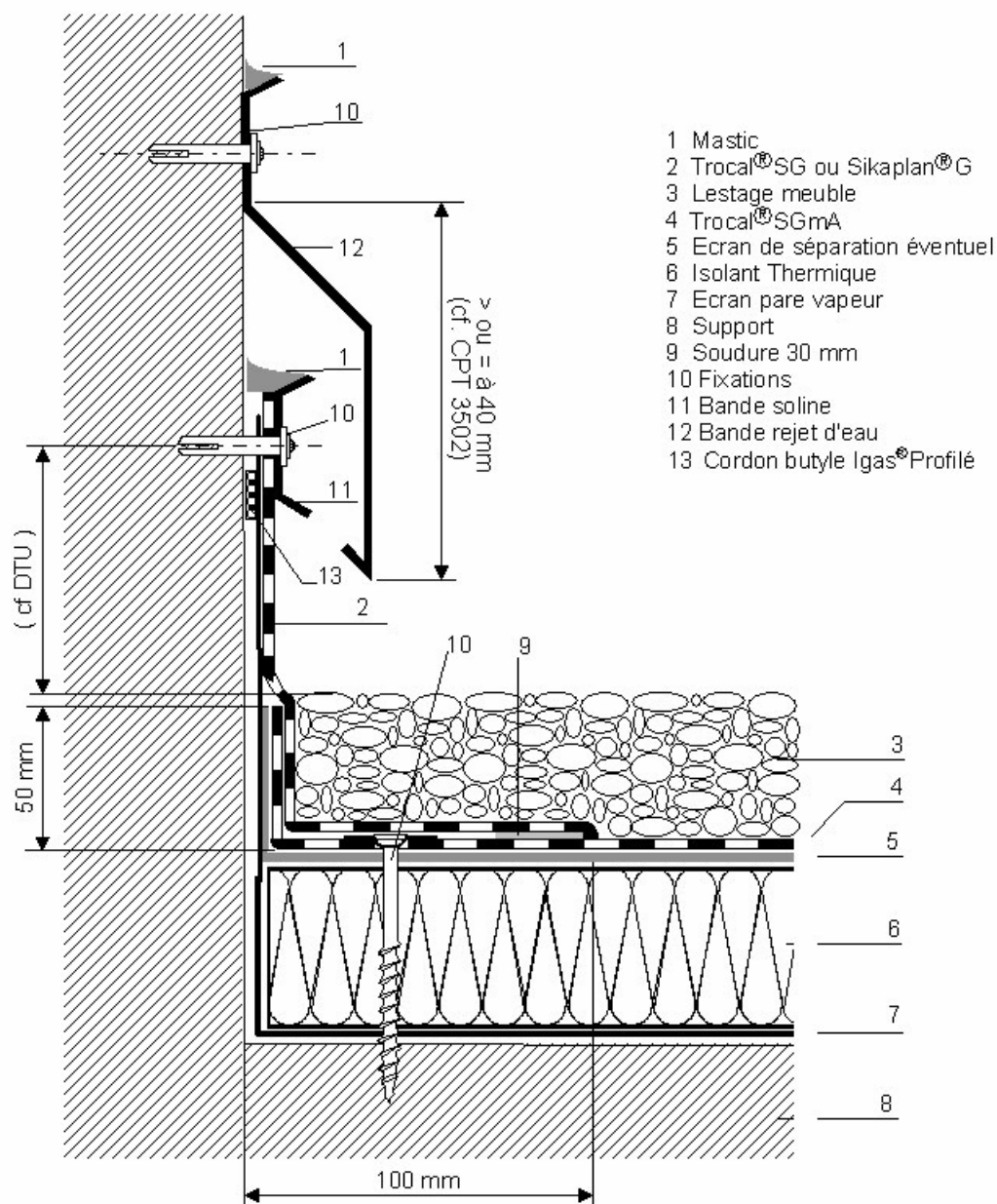


Figure 12 a – Relevé libre hauteur inférieure à 500 mm avec bande rejet d'eau métallique

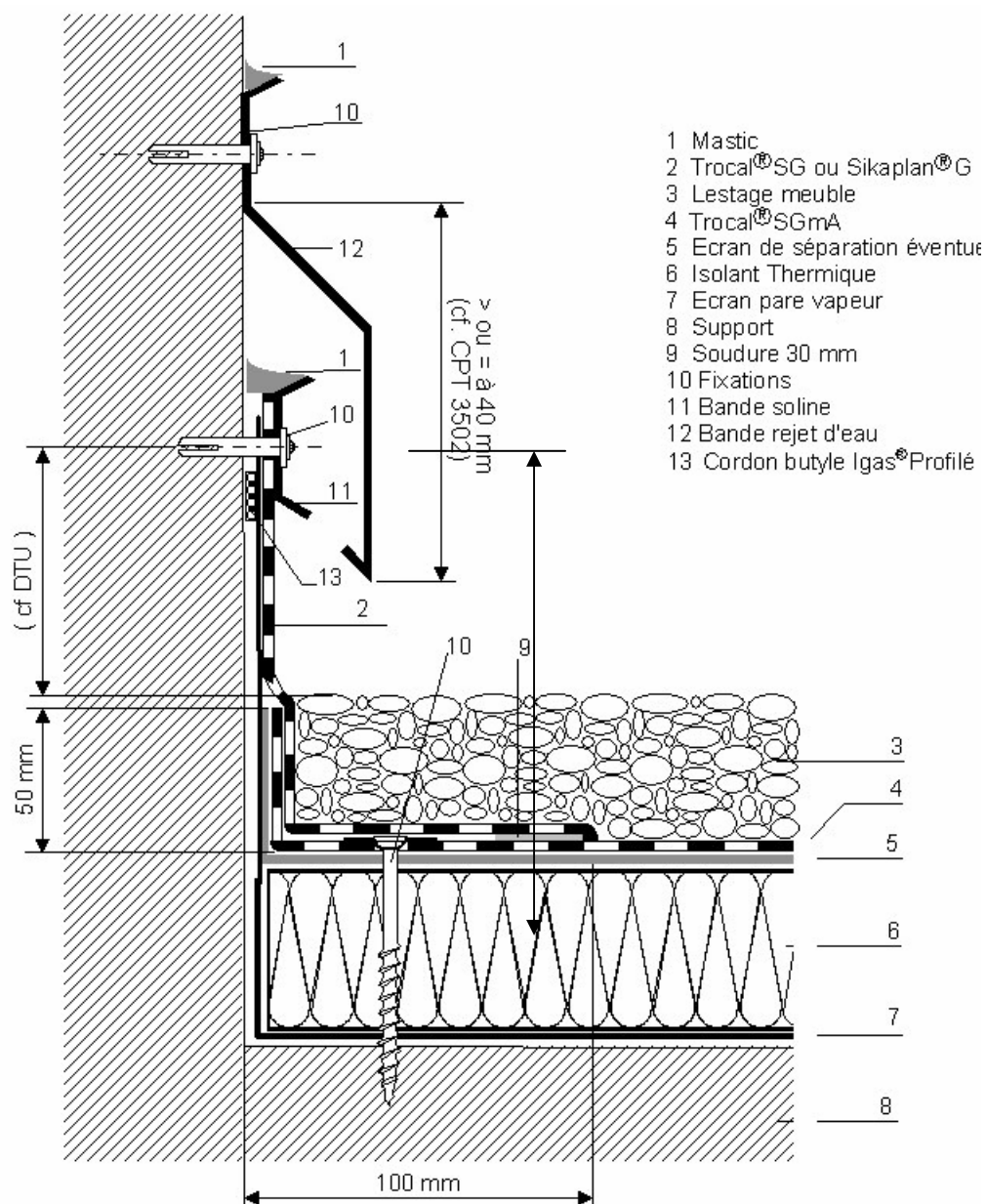


Figure 12 b – Relevé collé hauteur de 500 mm et plus avec bande rejet d'eau métallique

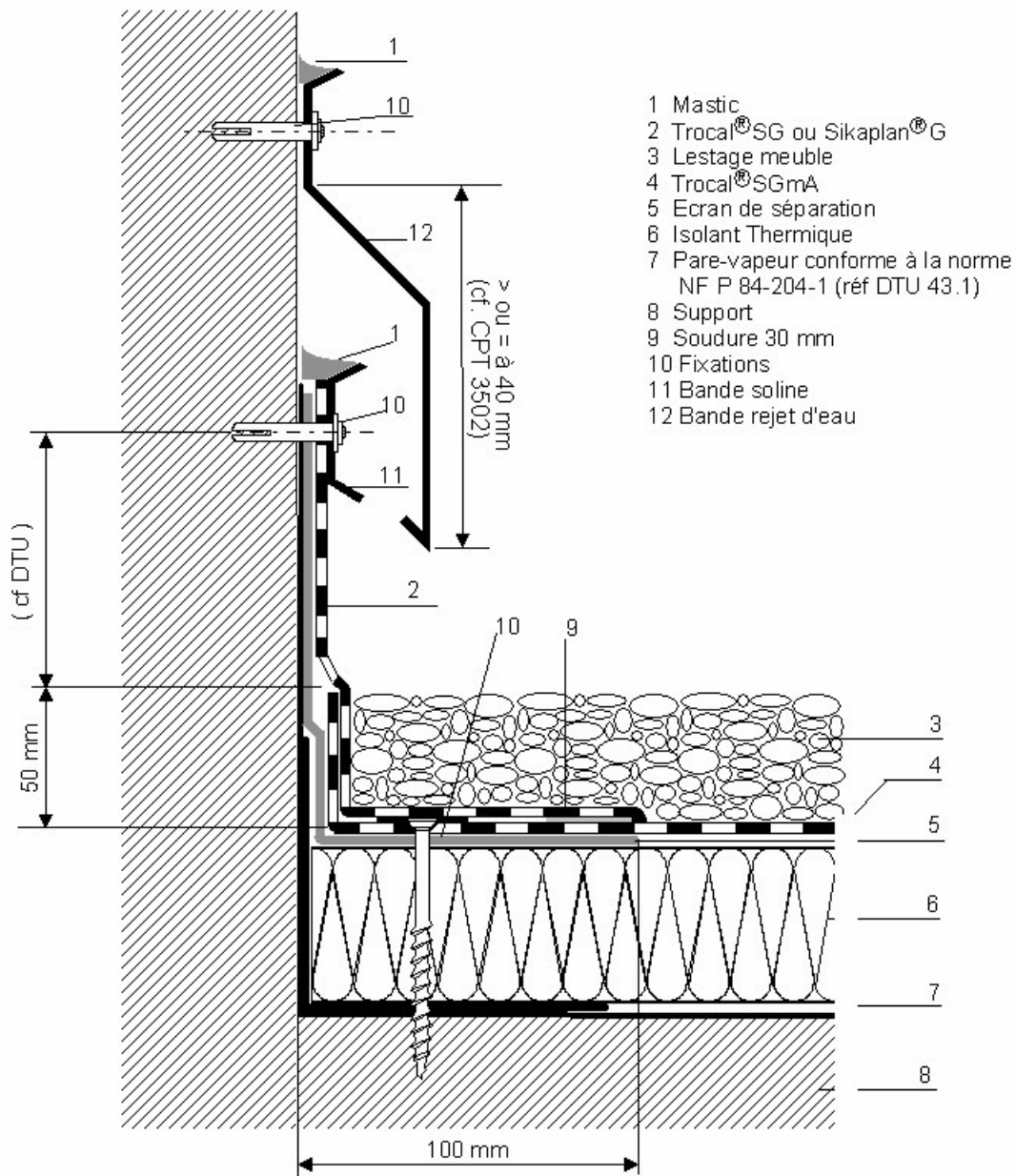


Figure 12 c – Relevé libre hauteur inférieure à 500 mm avec bande rejet d'eau métallique